

Paris, le 30/03/2010

Ligne nouvelle à grande vitesse Tours-Bordeaux

RFF retient VINCI pour l'attribution de la concession du plus grand projet ferroviaire européen.

Réseau ferré de France (RFF) ouvre la négociation avec le groupement piloté par VINCI associé à la Caisse des Dépôts et à AXA, en vue de l'attribution de la concession pour la ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux.

Ce projet de 340 km de lignes nouvelles, dont 302 km à grande vitesse, est un maillon-clé du réseau ferroviaire européen.

Il s'inscrit dans l'ensemble Sud Europe-Atlantique et a vocation à se prolonger vers Toulouse, l'Espagne et Limoges.

Il vise à mettre Paris à 2h de Bordeaux fin 2016.

Il s'inscrit dans les engagements du Grenelle de l'Environnement, comportant le lancement de 2.000 km de lignes nouvelles d'ici 2020.

- ⇒ 7,2 milliards d'euros : l'un des plus grands chantiers au monde de travaux publics
- ⇒ Création de 60.000 emplois sur la durée des travaux (temps-pleins annuels)
- ⇒ Le plus important projet de concession d'infrastructure de transport en Europe
- ⇒ Un chantier exemplaire en matière de développement durable

A l'issue du second tour de l'appel d'offres lancé le 31 juillet dernier, RFF a reçu le 15 décembre 2009, les offres finales des trois groupements candidats pilotés par BOUYGUES, EIFFAGE et VINCI.

Après l'analyse des offres sous le contrôle d'une commission consultative indépendante et validation par le Conseil d'Administration extraordinaire du 29 mars, RFF engage les négociations avec VINCI. Les critères de la consultation comprenaient la solidité financière, le montant des concours publics demandés, la qualité technique, les engagements en faveur du développement durable.

L'objectif est de conclure à l'été le contrat de délégation de service public. En cas d'échec, RFF se réserve la possibilité de reprendre les négociations avec les autres candidats.

Le financement du projet a été construit sur un double objectif. Sur les 7,2 milliards d'euros, la moitié au maximum, sera financée sur subventions publiques à part égale entre l'Etat et les collectivités territoriales des cinq régions partenaires. Le reste du financement sera apporté par RFF et le concessionnaire.

En recourant à un partenariat public-privé, qui permet de mobiliser le savoir-faire et les ressources des entreprises et des investisseurs, RFF a fait le choix de la performance, de l'accélération des délais de réalisation, et de la maîtrise des risques.

Jean-Louis BORLOO Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, et Dominique BUSSEAU, Secrétaire chargé des Transports se félicitent de cette étape essentielle qui permet d'envisager en vue du lancement dès 2011, des premiers travaux de construction de la ligne à grande vitesse. Ils soulignent que ce projet concrétise l'un des engagements majeurs du Grenelle de l'Environnement et qu'il aura un impact notable sur l'emploi à l'échelle locale et nationale.

Pour RFF, la Ligne à Grande Vitesse repose sur une exigence forte en matière de développement durable. A chaque étape du projet, RFF veille à minimiser les impacts sur l'environnement humain et naturel et, à créer de la valeur économique.

La partie travaux publics, emploiera 4.500 ouvriers et cadres, les équipements ferroviaires en emploieront 2.000. Au total, le projet créera 60.000 emplois directs et indirects pendant la durée du chantier (temps-pleins annuels). Le concessionnaire s'engagera à réserver 10% des heures travaillées à des personnes en insertion ou éloignées de l'emploi. Il mettra en place un observatoire socio-économique et environnemental.

La ligne nouvelle Tours-Bordeaux dynamisera les territoires régionaux, renforcera l'attractivité des grandes villes desservies et constituera un nouveau maillon du réseau européen. Elle réduira d'une heure les temps de parcours entre Bordeaux et Paris et sera raccordée aux gares existantes de Tours, Châtelleraut, Poitiers, Angoulême et Bordeaux. Elle devra se poursuivre dans l'espace Sud Europe-Atlantique par les Grands Projets du Sud Ouest (Bordeaux-Espagne et Bordeaux-Toulouse) et la LGV Poitiers-Limoges.

Hubert du MESNIL, Président de RFF déclare : « La construction de ce projet majeur marque un progrès significatif dans la politique française de développement des transports ferroviaires dans la lignée des engagements du Grenelle de l'Environnement. La maîtrise de la conduite par RFF du projet Sud Europe-Atlantique conforte son rôle de pilote de grands projets d'infrastructure à l'échelle nationale. Cette étape décisive pour Sud Europe-Atlantique est le second PPP d'envergure piloté par RFF. »

A propos de Réseau Ferré de France :

Acteur central du transport ferroviaire en France, Réseau Ferré de France donne accès à un réseau de près de 30 000 km, dense et évolutif, et s'adapte en permanence aux nouveaux besoins de mobilité des voyageurs et des marchandises. A l'horizon 2016, Réseau Ferré de France aura augmenté de plus de 40% le réseau français à grande vitesse.

Ses missions sont multiples. Outre la gestion quotidienne du réseau dont il est propriétaire (trafic, maintenance, répartition des circulations ferroviaires entre les entreprises qui l'empruntent...), l'entreprise déploie d'importants moyens pour le moderniser et en développer la performance.

CONTACTS PRESSE :

**Direction des Relations Extérieures
et de la Communication**

Manon HERAIL
Tél. 01 53 94 31 38
manon.herail@rff.fr
www.rff.fr